

Budget rectificatif 5/2013: mobilisation du Fonds de solidarité de l'UE pour la Slovénie, la Croatie et l'Autriche

2013/2086(BUD) - 11/09/2013 - Texte budgétaire adopté du Parlement

Le Parlement européen a adopté par 684 voix pour, 16 voix contre et 5 abstentions, une résolution approuvant telle quelle la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif n° 5/2013 de l'Union européenne pour l'exercice 2013, section III – Commission.

Le Parlement rappelle que ce projet de budget rectificatif couvre l'intervention du Fonds de solidarité de l'Union européenne (FSUE) pour un montant de **14.607.942 EUR** en crédits d'engagement et de paiement, à la suite des graves intempéries et des inondations survenues à l'automne 2012 en Slovénie, en Croatie et en Autriche et à inscrire formellement au budget 2013 cet ajustement budgétaire.

Il souligne qu'il est **urgent de débloquer l'aide financière du FSUE destinée aux pays touchés par cette catastrophe naturelle** et déplore que le Conseil ait de nouveau refusé de raccourcir, pour motif d'urgence, le délai de 8 semaines requis pour l'information des parlements nationaux, comme le prévoit explicitement l'article 4 du protocole n° 1 du traité.

Il salue toutefois la position du Conseil, qui confirme la proposition de la Commission sans modification et garantit, dès lors, que le budget rectificatif n° 5/2013 sera couvert par de nouveaux crédits car la **pénurie de crédits de paiement pour 2013 excluait a priori les ressources requises pour le budget rectificatif n° 5.**

Dans la foulée, le Parlement européen approuve, sans modification, la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif n° 5/2013.